

Jeudi 23 mars 2023 à 10h30 – Suarlée (Namur)

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée générale des membres qui se tiendra à l'internat autonome de Suarlée, 204 chaussée de Nivelles, à 5020 Suarlée–Namur (vaste parking).

Accès en transports en commun : le bus 23 démarre depuis le quai n°3 de la toute nouvelle gare des bus, située au 2^e étage de la gare SNCB de Namur. Il fait halte à hauteur de l'internat.

Horaires : départ de Namur à 9h24 → arrivée à 9h42 ou départ à 10h10 → arrivée à 10h28.

➤ À 09h45 – Accueil des participants.

➤ **À 10h30 – Conférence – Débat**

Notre invité du jour : **Monsieur Marc FOURNY**, Directeur-Président honoraire de la H. É. « Robert Schuman » (Libramont – Arlon – Virton).

Sujet de la conférence : « **La quatrième révolution industrielle ! – Nous croyons à l'innovation, allons-nous renoncer au progrès ?** »

Thèmes abordés :

La quatrième révolution industrielle, c'est quoi au fait ?

Qu'est-ce qui la caractérise et la différencie des trois précédentes ?

Quelles sont les technologies motrices de cette révolution ?

Quels sont les impacts de cette révolution à charge et à décharge sur la société, l'individu et l'humanité en général ?

Au regard de ces impacts, quelle société voulons-nous construire pour demain ?

➤ **L'Assemblée générale statutaire annuelle se tiendra ensuite**

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de P.V. de l'A.G. du 23 mars 2022, dont le texte figure dans le Bulletin n°165 (juin 2022) qui est disponible sur www.aprafs.be.
2. Rapport sur le fonctionnement et les activités développées par l'Association en 2022 [MM. GAINAGE et ERCOLINI].
3. Situation financière de l'Association [M. MATTHYS] :
 - 3.1. Présentation des comptes de l'année écoulée.
 - 3.2. Approbation des comptes.
 - 3.3. Décharge au Conseil d'administration.
 - 3.4. Présentation du projet de budget pour l'année en cours.
 - 3.5. Approbation du budget.
4. Élection d'administrateurs pour l'exercice 2023 – 2027 [M. GAINAGE].
Renouvellement d'une partie des mandats et élection de nouveaux administrateurs.
5. Actualisation des statuts pour les mettre en conformité avec la loi du 23 mars 2019 (2^e présentation). [M. GAINAGE].
Le texte a été publié dans le Bulletin n° 164 (mars 2022) et est téléchargeable sur le site.
Il a été soumis à un premier examen lors de l'AG du 23 mars 2022.
6. Présentation des activités proposées pour 2023 et 2024 :
 - 6.1. Voyage en Allemagne [M. DEBOUNY].
 - 6.2. Activités culturelles [Mmes FOSSET et GHIGNY, MM. DEBRUS et SEVERS].

➤ **Déjeuner :**

À l'issue de l'A.G., un déjeuner préparé par les élèves de l'I.T.C.A. (Institut des Techniques et Commerces Agro-alimentaires) sera servi vers 13h30 aux personnes inscrites dans la forme et le délai précisés ci-après.

Écot : l'écot pour la participation au repas est fixé à **25 €**, apéritif et boissons compris.

Inscription obligatoire pour le **mercredi 15 mars au plus tard**, par paiement du montant voulu sur le compte BE72 0001 3376 4616 de l'A.P.R.A.F.S., rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles en mentionnant en communication le(s) nom(s) du(des) membre(s) et invité(s).

Désistements : à signaler au plus vite à notre trésorier, M. MATTHYS (0476/69 87 95 ou jeanclaude.matthys@skynet.be). **Attention** : eu égard à nos engagements, les désistements tardifs ne pourront malheureusement pas donner lieu à remboursement.

Le Conseil d'administration

APRAFS – A.G. du 23 mars 2023 – Procuration

À confier à votre remplaçant ou à renvoyer à janine@fayt.net

Je soussigné.e , ne pourrai assister à l'A.G.
du 23/3/23 et donne procuration à pour m'y
représenter et voter en mon nom.

Date et signature :
